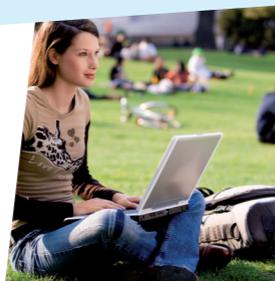


APPRENDRE en Midi-Pyrénées

244 LYCÉES, 109 159 ÉLÈVES, 18 400 APPRENTIS > Avec des investissements de 110 millions d'euros par an, la Région modernise les lycées et les centres de formation d'apprentis. Elle a construit 9 nouveaux lycées. Elle finance la gratuité des livres scolaires par 118 000 chèques lecture chaque année et 20 000 bourses régionales de premier équipement pour les élèves des lycées professionnels et les apprentis.

TROISIÈME CAMPUS UNIVERSITAIRE DE FRANCE > La Région participe aux réhabilitations et à la construction des bâtiments universitaires et de logements étudiants avec un objectif de 5 000 logements sur l'ensemble du territoire. Elle finance les abonnements à prix réduits sur les TER. La Région a lancé l'Eurocampus avec les partenaires espagnols et l'Eurorégion. Elle finance les bourses régionales pour les cursus des étudiants de Midi-Pyrénées à l'étranger : 1 060 en 2009. Elle s'est engagée avec les universitaires pour l'élaboration d'un schéma régional de l'enseignement supérieur.

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE > La Région finance chaque année des formations professionnelles pour 26 000 demandeurs d'emploi. Avec « qualification plus » elle a mis en place, en partenariat, un fonds pour la formation qualifiante des demandeurs d'emplois. Elle a créé une première « Ecole de la Deuxième Chance » et 15 maisons communes emploi-formation sur l'ensemble du territoire.



Questionnaire

Lycées.

1. Quelle est la charge la plus lourde dans votre budget ?

- la restauration
- Les transports
- Les manuels scolaires
- La demi-pension
- Les équipements professionnels

2. Les lycées relèvent de la compétence régionale.

Diriez-vous qu'au cours des dernières années, l'amélioration des locaux est :

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas satisfaisante

Enseignement supérieur.

3. Avez-vous (ou quelqu'un de votre entourage) rencontré des difficultés pour avoir accès à un logement étudiant ?

- oui non Ne se prononce pas

4. Diriez-vous que le coût des études à l'étranger est le principal frein à la mobilité des étudiants ?

- oui non Ne se prononce pas

Formation.

5. Avez-vous (ou quelqu'un de votre entourage) cherché des informations pour accéder à une formation professionnelle ?

- oui non

> si oui, avez-vous rencontré des difficultés ?

- oui non

> si non, envisagez-vous de suivre une formation professionnelle dans les années qui viennent ?

- oui non



Formulaire de don

Je choisis de soutenir la campagne de Martin Malvy et je verse, par chèque bancaire, la somme de..... euros.

J'adresse le chèque à l'ordre de Mr Charles GAJAN (mandataire financier de Martin Malvy)

2, rue des Amandiers, 31240 L'UNION.

L'attestation que je recevrai en retour me permettra de déduire cette somme de mes impôts sur le revenu dans les limites autorisées par la loi (actuellement 66 % du don).

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Messagerie _____

À _____, le _____

Signature _____

Conformément au Code Electoral, le mandataire financier de Martin Malvy, déclaré à la Préfecture de Région à Toulouse le 21 septembre 2009 est seul habilité à recevoir les dons en faveur de Martin Malvy. Seules les personnes physiques peuvent faire des dons. Ils ne peuvent excéder 4600 euros par personne et pour une même élection. Tout don de plus de 150 euros doit être fait obligatoirement par chèque [art. L 52-8 du code électoral]

Vous pouvez répondre, en ligne, à ce questionnaire disponible sur le site www.martinmalvy.com

Ou renvoyez ce document directement à la permanence de Martin Malvy : 67, rue Alsace Lorraine 31000 Toulouse au plus tard le 29 janvier 2010.

Merci de votre soutien.

Permanence de Martin MALVY

67, rue Alsace Lorraine
31000 Toulouse

Tél. 05 34 30 54 42

permanencemartinmalvy@orange.fr

www.martinmalvy.com



Credit photos : Photostop, Franck Mondéger, Getty Images, Fotolia, Eiffrage CEVA/ Foster + Partners / D. Viet. Ne pas jeter sur la voie publique.

MIDI-PYRÉNÉES AVEC VOUS



MARTIN

un projet, une équipe pour notre région

MALVY

Élections régionales / 14 et 21 mars 2010

Questionnaire

www.martinmalvy.com



Madame, Monsieur,

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars prochains.

Avec une équipe renouvelée, je sollicite à nouveau votre confiance pour poursuivre les actions que nous avons engagées mais aussi pour ouvrir de nouveaux chantiers.

C'est largement de l'avenir de Midi-Pyrénées que nous allons décider, ensemble.

Nous avons construit dans de nombreux secteurs une véritable politique régionale avec toujours deux objectifs : être à vos côtés au quotidien et préparer l'avenir.

Nous l'avons fait en concertation avec les responsables socio-professionnels et associatifs.

Cette région que nous aimons, vous en êtes les citoyens. Son avenir vous concerne.

Notre projet pour Midi-Pyrénées, nous vous le présenterons dans quelques semaines.

Je le veux au plus près de vos préoccupations.

C'est la raison pour laquelle je souhaite, à travers ce questionnaire, recueillir votre avis, en remerciant par avance celles et ceux d'entre vous qui prendront le temps de le lire et d'y répondre.

Fidèlement.

Martin Malvy

TRAVAILLER en Midi-Pyrénées

POUR LE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI > La Région a établi des contrats avec 612 PME-PMI sous condition de non-délocalisation. Elle finance un millier d'emplois en CDI pour 2 230 associations et accompagne 1 700 emplois en entreprises solidaires dans les services à la personne, le sport, la culture, l'environnement. Elle soutient le financement du développement avec l'IRDI, Midi-Pyrénées Croissance et l'incubateur Midi-Pyrénées...

PREMIER PÔLE EUROPÉEN POUR L'AÉRONAUTIQUE, L'ESPACE > La Région accompagne les programmes industriels, de formation et recherche. Elle fédère les PME-PMI innovantes et accompagne les autres pôles « cancer-bio-santé » et « agriculture Midi-Pyrénées »...

PLUS GRANDE RÉGION AGRICOLE DE FRANCE > La Région est la première à avoir créé un organisme pour aider à la promotion des produits alimentaires de qualité. Elle accompagne la modernisation des bâtiments d'élevage – 250 000 dossiers depuis 2005 –, les CUMA, l'installation, la filière viticole, les groupements d'employeurs, la gestion raisonnée de l'eau, le pastoralisme, la valorisation des produits agricoles et le secteur bio. La Région soutient en milieu rural la création de multiservices, le tourisme et ses 45 000 emplois et cautionne des emprunts dans l'artisanat avec SOCAMA et SIAGI...

INNOVER ET PRÉPARER L'AVENIR > La Région a majoré son budget pour la recherche de 200 % depuis 2004. Elle cofinance des programmes de laboratoires régionaux de niveau international. Elle a créé une Agence Régionale de l'Innovation. Pour l'avenir, elle lance des projets dans des nouveaux matériaux : l'avion + électrique, les technologies de l'espace, les éco-industries, l'alimentation et la santé...



Questionnaire

Aujourd'hui, les aides régionales aux entreprises sont conditionnées à la non-délocalisation de leur activité.

1. Approuvez-vous cette mesure ?
 oui non Ne se prononce pas

La Région accompagne les entreprises en développement et modernisation. Elle intervient en direction du commerce et de l'artisanat dans le cadre d'opérations locales groupées en apportant sa caution dans différents types de prêts.

2. Souhaiteriez-vous que ce soutien soit renforcé et étendu aux entreprises de services ?
 oui non Ne se prononce pas

3. Seriez-vous favorable à ce que la Région conditionne ses aides aux entreprises qui approfondissent leurs démarches environnementales ?
 oui non Ne se prononce pas

L'agriculture traverse une crise sans précédent.

4. Estimez-vous qu'un soutien renforcé et une meilleure valorisation des produits régionaux puissent constituer une partie de la réponse ?
 oui non Ne se prononce pas

La Région a triplé son soutien à la recherche.

5. Le soutien à l'innovation et la recherche vous paraît-il déterminant pour le développement économique de la Région ?
 oui non Ne se prononce pas

Le Gouvernement affaiblit les services publics, garants de la cohésion sociale.

6. Quels sont ceux que vous estimez le plus en danger ?
 Les services à la petite enfance
 L'éducation dans son ensemble
 La Poste
 Les hôpitaux
 Autre

7. Estimez-vous qu'il est normal que la Région les défende ?
 oui non Ne se prononce pas



VIVRE en Midi-Pyrénées

INVESTIR DANS L'ÉNERGIE PROPRE ET LE LOGEMENT > La Région a cofinancé l'installation de 15 000 chauffe-eau solaires, 75 installations photovoltaïques. Elle a investi dans 26 réseaux de chaleur-bois et 84 chaudières bois collectives. Elle contribue à l'isolation thermique des logements sociaux et à la construction de bâtiments économes. Elle a adopté un « plan carbone ».

UN VRAI RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN > Le TER est une compétence de la Région. Depuis 2000, la Région a créé 256 dessertes et 1 474 arrêts supplémentaires tous les jours. Le trafic est passé de 5 millions à 12 millions de voyageurs par an. Elle a procédé à l'acquisition de 72 autorails et modernisé le réseau. Elle contribue à l'achèvement de la modernisation du réseau routier national et à l'arrivée du TGV.

DES ESPACES PRÉSERVÉS ET VIVANTS > Partenaire financier majeur des quatre Parcs Naturels Régionaux qui concilient environnement préservé et activités économiques durables, Midi-Pyrénées a été la première Région française à obtenir le label Agenda 21 en 2007. Elle pilote sur l'Aubrac la naissance du 5^e parc...

SANTÉ : L'ÉGAL ACCÈS AUX SOINS > La Région favorise l'installation de médecins dans les zones sous-médicalisées et l'ouverture de maisons pluridisciplinaires de santé. Elle a développé les programmes de télémédecine. Elle modernise les écoles d'infirmières et finance l'augmentation des effectifs d'élèves de 20 %...

LE SPORT ET LA CULTURE POUR TOUS > Quelques 4 000 petits clubs sportifs bénéficient d'aides de la Région à la hauteur de 3,2 millions d'euros par an au-delà du partenariat avec les plus grands. La Région soutient 120 festivals, de nombreuses compagnies, des manifestations culturelles, les projets culturels de territoire et finance les grands équipements dans ce secteur, comme dans le domaine sportif.

Questionnaire

Transports.

1. Quels éléments vous inciteraient à prendre davantage les trains régionaux ?
Classez les éléments de 1 (plus important) à 5 (moins important)
 Des horaires de trains mieux adaptés
 Davantage de stationnements aux abords des gares
 Des tarifs plus avantageux
 Davantage de régularité et de ponctualité de la part de la SNCF
 Autre

Malgré les retards pris par l'Etat, et son appel aux collectivités locales pour financer le réseau routier national : la mise à deux fois deux voies de Rodez-Albi, Auch-Toulouse, Castres-Toulouse, l'achèvement de la rocade à Toulouse à deux fois trois voies, la déviation de Saint-Béat...

2. Vous semble-t-il que ces travaux sont nécessaires et justifient l'intervention des collectivités locales ?
 oui non
 Ne se prononce pas

3. Pour relier Midi-Pyrénées aux grandes métropoles françaises et européennes, le projet de TGV vous paraît-il :
 Indispensable Pas indispensable
 Ne se prononce pas

La Région soutient les projets communaux pour l'accessibilité aux locaux pour les personnes à mobilité réduite.

4. Si cette compétence ne relève pas directement de la Région, estimez-vous légitime qu'elle conditionne, d'une manière générale, ses aides à cette mise aux normes ?
 oui non Ne se prononce pas

Santé.

5. Vous semble-t-il important de maintenir une offre de soins de proximité dans les espaces ruraux (médecine généraliste, hôpitaux, services de maternités, ...)?
 oui non
 Ne se prononce pas

